



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 mars 2017
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 20 mars 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à nos précédentes lettres concernant les attaques contre les villes syriennes pacifiques, leurs habitants et leurs infrastructures perpétrées par des groupes terroristes armés qui sont soutenus par des États de la région et d'ailleurs, je voudrais appeler votre attention sur les attaques récentes par des groupes terroristes armés contre des installations pétrolières et gazières et leur personnel. Les attaques suivantes ont eu lieu entre le 22 décembre 2016 et le 25 février 2017 :

- Le 22 décembre 2016, des groupes terroristes armés ont tiré des roquettes sur les installations de stockage de pétrole d'Izraa, dans le gouvernorat de Daraa;
- Le 27 décembre 2016, des groupes terroristes armés ont tiré cinq roquettes sur le dépôt de gaz de Qumqum, dans le gouvernorat de Homs;
- Le 29 décembre 2016, des groupes terroristes armés ont tiré un obus de mortier sur le Centre national de sismologie, dans le gouvernorat de Damas;
- Le 5 février 2017, des groupes terroristes armés ont attaqué le gazoduc arabe dans le gouvernorat de Rif Dimashq, mettant hors d'usage la centrale électrique de Nasiriyah;
- Le 11 février 2017, des groupes terroristes armés ont tiré un obus de mortier sur la raffinerie de pétrole de Homs, dans le gouvernorat de Homs, et des coups de feu sur la conduite d'approvisionnement en dérivés pétroliers Homs-Adra;
- Le 11 février 2017, des groupes terroristes armés ont attaqué le champ pétrolier de Tishrin, dans le gouvernorat de Hasakah et se sont emparés d'une grande partie du matériel qui s'y trouvait;
- Le 11 février 2017, des groupes terroristes armés ont détruit le nouveau bâtiment administratif de l'installation gazière de Deir ez-Zor après s'être emparés de tout le matériel qui s'y trouvait;
- Le 25 février 2017, des groupes terroristes armés ont tiré des roquettes sur une installation gazière dans le centre-sud du gouvernorat de Homs, mettant cette installation hors d'usage;



- Le 25 février 2017, des groupes terroristes armés ont tiré des roquettes sur l'installation gazière d'Ebla, dans le gouvernorat de Homs, lui occasionnant de graves dégâts.

Les dégâts occasionnés à ces installations et infrastructures et la suspension des opérations résultant des attaques de ces groupes armés ont causé des pertes financières importantes, sans parler de leurs incidences préjudiciables pour le peuple syrien en raison des interruptions de l'approvisionnement en combustible pour le chauffage domestique et en produits et services de base résultant des coupures d'électricité et des pénuries de combustible.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne exhorte de nouveau le Conseil de sécurité à prendre immédiatement des mesures contre les États qui soutiennent ces groupes terroristes armés, en application des résolutions pertinentes relatives à la lutte contre le terrorisme, notamment les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) and 2253 (2015) du Conseil.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre plénipotentiaire,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mounzer **Mounzer**
